

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NF C 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Manœuvres, mesurages, essais, vérifications – Outillages électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai

Pré-requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage"

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : de 7 à 10,5 h en fonction de l'habilitation à recycler

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement Pôle Emploi

Tarif

Prix moyen de l'heure en centre : 24 €
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

2022 : Taux de satisfaction : 100% - Taux de certification : 100%

Information(s) diverse(s)

Pour formation inter-structures : mise en place à compter de 6 stagiaires

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Monnet Mermoz
10 rue du Docteur Chibret
15000 - Aurillac

Contact
Sylvie DELBOS ISCHARD
04 71 45 49 50
greta-auvergne.agence15@ac-clermont.fr